



## DEVENIR TUTEUR D'UN NOUVEAU COLLABORATEUR

Code R4532

### PUBLIC

- Salariés reconnus dans leur métier

### PREREQUIS

- Aucun

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés dynamiques et interactifs
- Mises en situations professionnelles
- Analyse de situations, jeux de rôles, entraînements, partage de bonnes pratiques

### MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Mises en situation

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Accueillir et accompagner un nouvel embauché au quotidien (jeune ou moins jeune)
- Transmettre des savoirs, des savoir-faire et savoir-être par rapport à un référentiel ou une pratique professionnelle
- Évaluer des compétences techniques et comportementales au poste de travail (matrice compétences)
- Réaliser un reporting à l'aide des supports internes de l'entreprise

### PROGRAMME

#### Accueillir et accompagner un nouvel embauché au quotidien

- Rôle et responsabilités du tuteur
  - Préciser le contexte et les enjeux
  - Le cadre légal du processus de formation
- L'intégration du nouvel embauché dans le service
  - L'accueil et son déroulement (rôles et responsabilités de chacun)
  - Les objectifs à atteindre, les règles à respecter
  - Présentation et analyse du processus d'accueil de l'entreprise
- La nouvelle génération : fonctionnements et attentes
  - Les jeunes ont-ils un projet professionnel ?
  - Quels sont leurs repères d'appartenance ?
  - Quel est leur processus de choix ?
  - Quelle est leur philosophie de vie ?
  - Quelle entreprise pour les jeunes ?

#### Transmettre des savoirs, des savoir-faire et savoir-être par rapport à un référentiel ou une pratique professionnelle

- La matrice de compétences
  - Analyse de compétences clés
  - Analyse des dimensions comportementales (savoir être)
- Former à une compétence technique et/ou comportementale
  - Fixer et définir des objectifs pédagogiques
  - Définir le temps et les moyens nécessaires
  - Quelques principes pédagogiques à respecter
  - Mieux se connaître en tant que formateur
  - Évaluer la compétence (critère factuel à observer, niveau de mise en œuvre)
  - Réaliser la synthèse et le reporting de l'évaluation (utilisation des documents de l'entreprise)
  - Définir et mettre en œuvre les actions correctives nécessaires
  - Étude de cas sur une compétence transverse



820 €HT  
par personne



3 à 6  
participants



2 jours



Planification tout au long de  
l'année, sur réservation

N° déclaration d'activité  
72 33 000 12 33  
SIRET – 781843073  
NAF – 8532Z  
N° Qualiopi – 8575624

### INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Agnès VEDRENNE  
a.vedrenne@afpiso.com  
06 81 65 35 43

www.formation-maisonindustrie.com

Valérie VOLEAU  
v.voleau@afpiso.com  
06 85 70 62 67